



société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise

DOSSIER DE PRESSE - 12 JUIN 2009

ECOQUARTIER HEUDELET 26

**Présentation de l'équipe et du projet lauréats
de la consultation nationale d'urbanistes
organisée par la SEMAAD**

***STUDIOMUSTARD architecture, architectes urbanistes mandataire
EXP architectes
SEMPERVIRENS paysagistes
EVEN conseil***



Périmètre

Situation et histoire : Le territoire de l'écoquartier Heudelet 26 est la dernière friche militaire des quartiers nord, après la reconversion de Junot et du siège du Grand Dijon.

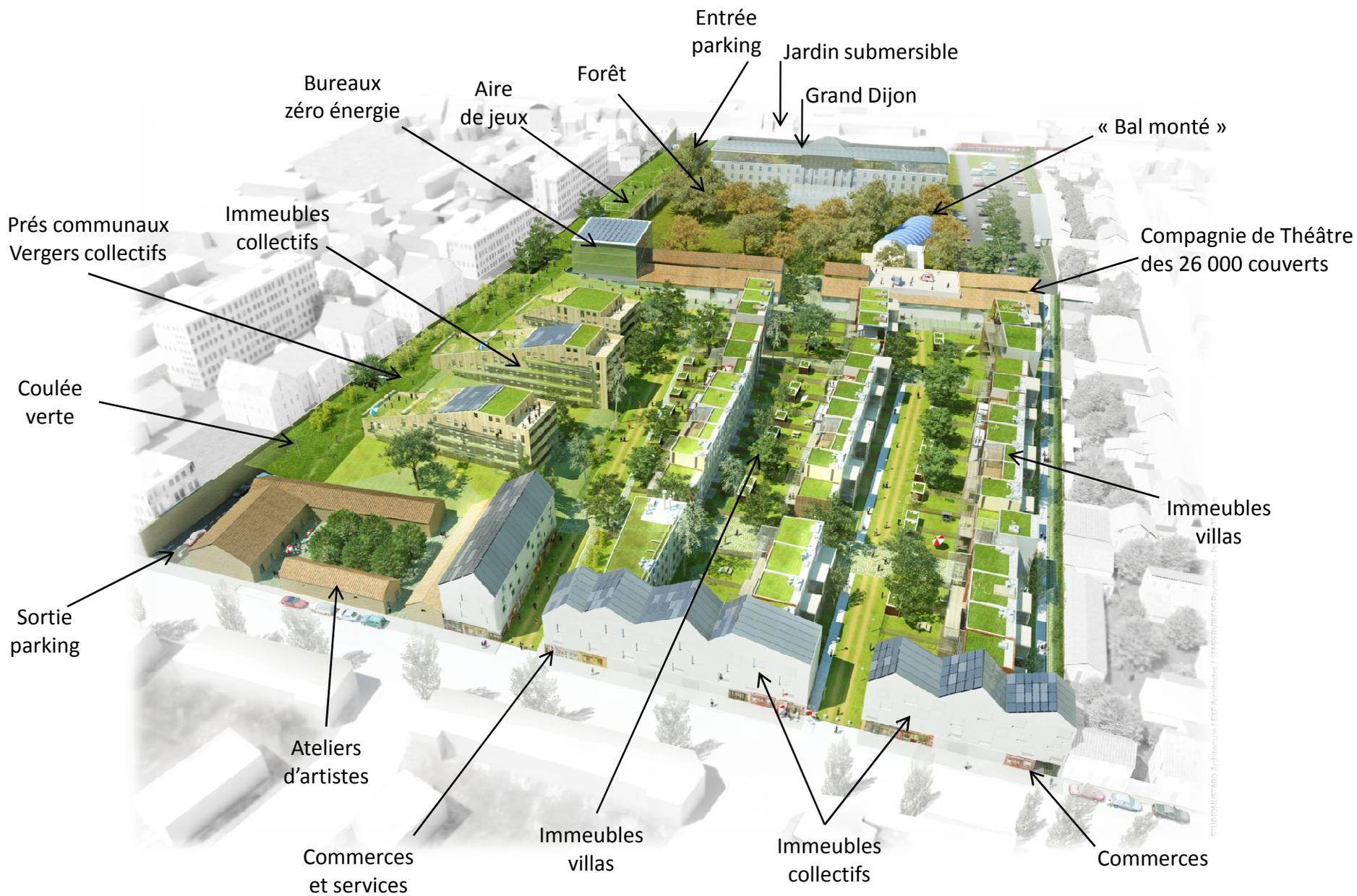
Heudelet 26 est ainsi nommé parce que le quartier hérite d'un passé militaire, celui du corps du 26^{ème} Dragons qu'il a longtemps hébergé et auquel il a donné son nom à une rue.

Périmètre : Ce nouvel écoquartier s'installera entre l'avenue du Drapeau et la rue du 26^{ème} Dragons, et comprendra le Grand Dijon, son parvis et son parc. Par ailleurs, le site sera desservi depuis l'avenue du Drapeau par le futur Tramway.

A 600 mètres de la place de la République et du centre ville, 350 mètres du quartier Junot et 500 mètres du palais des congrès, le nouvel écoquartier est au cœur d'un territoire dynamique en pleine mutation.

Le site de projet s'étend sur une surface de 5 Ha dont 2,2 Ha déjà partiellement réaménagés pour accueillir le siège du Grand Dijon, importante opération d'aménagement, puisque le bâtiment principal a été rénové (7 115 m²) et agrandi (1 227 m²) par la SEMAAD pour accueillir les locaux de la communauté d'agglomération du Grand Dijon.

La deuxième tranche (2,8 Ha) reste à aménager, elle est aujourd'hui occupée par des bâtiments militaires dont les réhabilitations seront intégrées au projet. Si l'essentiel de la proposition porte sur cette seconde tranche, le projet constitue bien une réflexion globale sur l'ensemble du territoire se déployant depuis l'avenue du Drapeau jusqu'à la rue du 26^{ème} Dragons.



Programme

Diversité des typologies bâties : l'écoquartier Heudelet 26 propose différentes typologies bâties : maisons en bande ou jumelées, plots de logements et immeubles collectifs constituent une offre très variée de logements. A ceci s'ajoutent les opérations de réhabilitation des bâtiments existants et la construction d'un immeuble de bureaux zéro énergie. Cette gradation Nord-Sud des typologies bâties fait écho aux échelles présentes sur le site.

Mixité formelle : L'écoquartier Heudelet 26 est composé de petites opérations, chacune confiée à un architecte, afin de garantir la diversité du bâti. Diversité des typologies et cadence des façades assureront au quartier un visage multiple et rythmé.

Mixité des fonctions : Une mixité programmatique est proposée : au sein de l'écoquartier Heudelet 26 se côtoient logements, bureaux, commerces de proximité, résidences culturelles... Actifs, habitants, artistes se côtoient au cœur d'un quartier fait de convivialité. Cette mixité des fonctions joue de leur complémentarité et de leur proximité pour ébaucher une vie de quartier.

Mixité sociale : Les types d'habitat proposés sont divers. L'écoquartier Heudelet 26 sera composé d'environ 50% de logements locatifs sociaux et de logements en accession.

Intensité bâtie / intensité d'usage : L'écoquartier Heudelet 26, avec des gabarits R+3 ou R+4 présentera une intensité bâtie. L'habitat intermédiaire, maisons en bande ou accolées, bénéficiant de jardin ou terrasse, constituent une forme d'habitat dense. 250 à 300 logements seront construits sur 2,8 hectares de terrain.

Cette densité, au cœur de la ville est revendiquée, car elle permet de minimiser les phénomènes d'étalement urbain, consommateur de territoire et de réseaux dont sont victimes nos villes.

Heudelet 26 fera de la mixité et de l'intensité bâtie sa force, génératrice de diversité, de convivialité et de « vivre ensemble ».



Contextuel et Génie du lieu

Le projet d'écoquartier Heudelet 26 se veut contextuel. C'est-à-dire qu'il ne constitue pas une solution standard compilant tous les ingrédients d'une opération durable mais répond à un territoire, un climat, une économie, un paysage local.

La contextualité du projet se décline autour de plusieurs notions :

- Insertion dans le territoire : paysage inspiré des coteaux calcaires Dijonnais.
- Prise en compte de la géographie : les données climatiques (vents dominants, pluviométrie, ensoleillement...) sont étudiées afin de proposer des réponses d'aménagement parfaitement corrélées aux données environnementales locales.
- Insertion urbaine : raccordement aux quartiers avoisinants, prolongement des parcours piétons, relation étroite avec les centralités environnantes.
- Respect de l'existant : projet fondé sur la trame végétale pré-existante sur le site et s'appuyant sur la force patrimoniale des bâtiments de l'ancienne caserne (démolition minimum).
- Insertion dans l'économie locale : travail avec les industriels locaux afin de développer des systèmes constructifs éco-responsables (préfabrication, filière bois...) et éviter d'opter pour des solutions techniques faisant appel à des entreprises trop éloignées du site (bilan carbone).

La filière bois : une solution durable et de proximité :

Le bois, matériau naturel et renouvelable, constitue un véritable « puits de carbone » en absorbant le CO₂ présent dans l'atmosphère. Outre ces qualités « écologiques », il est utilisé depuis des siècles pour ses qualités structurelles telles que la robustesse et la résistance mécanique. La région du Morvan présente par exemple un couvert forestier de qualité pour la production de bois d'œuvre. Les artisans locaux se sont constitués en association, soutenue par le Parc Naturel Régional, pour promouvoir leurs savoir-faire et leurs produits à travers une marque « Menuiseries du Parc du Morvan ». L'écoquartier Heudelet 26 pourra s'appuyer sur cette filière et recourir aux produits issus du bois pour la construction des bâtiments.



Développement durable

L'écoquartier Heudelet 26 est un quartier innovant. Véritable terre d'expérimentation, il préfigure l'aménagement de la ville de demain. C'est un quartier durable, sociologiquement comme écologiquement : par les aménagements proposés, porteurs d'usages et de biodiversité, par une grande attention à la qualité du bâti, à ses performances énergétiques, à son évolutivité, mais également à travers une réflexion sur les modes de vie proposés. Qualité de l'habitat, proximité, diversité, convivialité sont les mots phares de la réflexion menée sur l'écoquartier Heudelet 26.

L'ensemble des aménagements proposés participe à un dispositif durable, respectueux de son environnement par sa mise en place et par la conduite écocitoyenne qu'il suggère:

Quartier piétons : L'écoquartier Heudelet 26 sera entièrement piéton. Les voitures, stationnées en un point, laisseront place à des parcours piéton et cycliste et à des promenades à travers le site. Les voies de l'écoquartier, accessibles uniquement aux véhicules de secours, pourront être en partie végétalisées. La circulation aisée des modes doux (piétons et personnes à mobilité réduite / vélos, rollers, poussettes et caddies...) sera favorisée.

Stationnement et traitement des voies : L'ensemble du stationnement de l'écoquartier se fera dans un même parking silo, accessible depuis les entrées du site. Ouvrage exemplaire, passif, il sera intégré au paysage. L'arrivée du Tram et la mise en place prochaine de l'Eco-PLU, permettant de diminuer les besoins en stationnement permettront au parking d'accueillir les stationnements du Grand Dijon et du stationnement public, au profit du quartier.

Véritable support d'espace public, cet ouvrage exemplaire devient un lieu de vie, une promenade piétonne et cycliste pour le quartier.

Gestion de l'eau : L'écoquartier Heudelet 26 mise sur une gestion au maximum locale de la ressource en eau et sur un équilibre végétal/minéral des sols, pour la plupart perméables. Le projet privilégiera l'infiltration directe ou par le biais de noues végétalisées, ainsi que la récupération d'eau pour limiter le ruissellement et la surcharge des réseaux urbains.

C - CONSTRUCTION

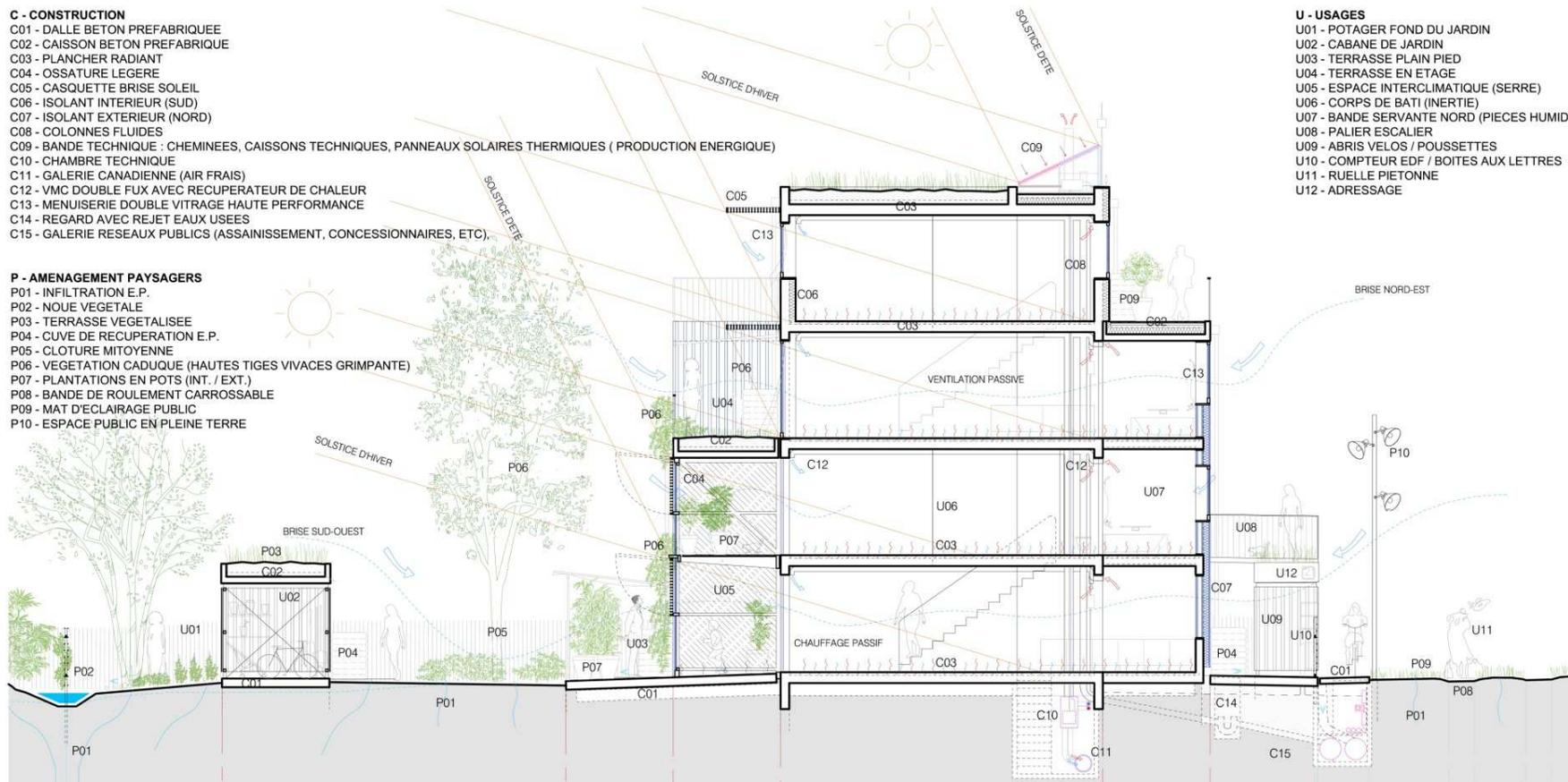
- C01 - DALLE BETON PREFABRIQUEE
- C02 - CAISSON BETON PREFABRIQUE
- C03 - PLANCHER RADIANT
- C04 - OSSATURE LEGERE
- C05 - CASQUETTE BRISE SOLEIL
- C06 - ISOLANT INTERIEUR (SUD)
- C07 - ISOLANT EXTERIEUR (NORD)
- C08 - COLONNES FLUIDES
- C09 - BANDE TECHNIQUE : CHEMINEES, CAISSONS TECHNIQUES, PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES (PRODUCTION ENERGIEQUE)
- C10 - CHAMBRE TECHNIQUE
- C11 - GALERIE CANADIENNE (AIR FRAIS)
- C12 - VMC DOUBLE FUX AVEC RECUPERATEUR DE CHALEUR
- C13 - MENUISERIE DOUBLE VITRAGE HAUTE PERFORMANCE
- C14 - REGARD AVEC REJET EAUX USEES
- C15 - GALERIE RESEAUX PUBLICS (ASSAINISSEMENT, CONCESSIONNAIRES, ETC).

P - AMENAGEMENT PAYSAGERS

- P01 - INFILTRATION E.P.
- P02 - NOUE VEGETALE
- P03 - TERRASSE VEGETALISEE
- P04 - CUVE DE RECUPERATION E.P.
- P05 - CLOTURE MITOYENNE
- P06 - VEGETATION CADUQUE (HAUTES TIGES VIVACES GRIMPANTE)
- P07 - PLANTATIONS EN POTS (INT. / EXT.)
- P08 - BANDE DE ROULEMENT CARROSSABLE
- P09 - MAT D'ECLAIRAGE PUBLIC
- P10 - ESPACE PUBLIC EN PLEINE TERRE

U - USAGES

- U01 - POTAGER FOND DU JARDIN
- U02 - CABANE DE JARDIN
- U03 - TERRASSE PLAIN PIED
- U04 - TERRASSE EN ETAGE
- U05 - ESPACE INTERCLIMATIQUE (SERRE)
- U06 - CORPS DE BATI (INERTIE)
- U07 - BANDE SERVANTE NORD (PIECES HUMIDES)
- U08 - PALIER ESCALIER
- U09 - ABRIS VELOS / POUSSETTES
- U10 - COMPTEUR EDF / BOITES AUX LETTRES
- U11 - RUELLE PIETONNE
- U12 - ADRESSAGE



Gestion des déchets : La collecte sélective et la réduction des déchets seront encouragées par la mise en place de plusieurs points de tri, dont un pour les déchets verts (compost).

Bâtiments performants : L'ensemble des logements bénéficiera d'une orientation solaire optimale grâce à une implantation bioclimatique du bâti, profitant au mieux des apports solaires et protégeant le quartier des vents dominants, au fil des saisons.

Les choix énergétiques et constructifs permettront à chaque logement de bénéficier d'un confort climatique d'été et d'hiver.

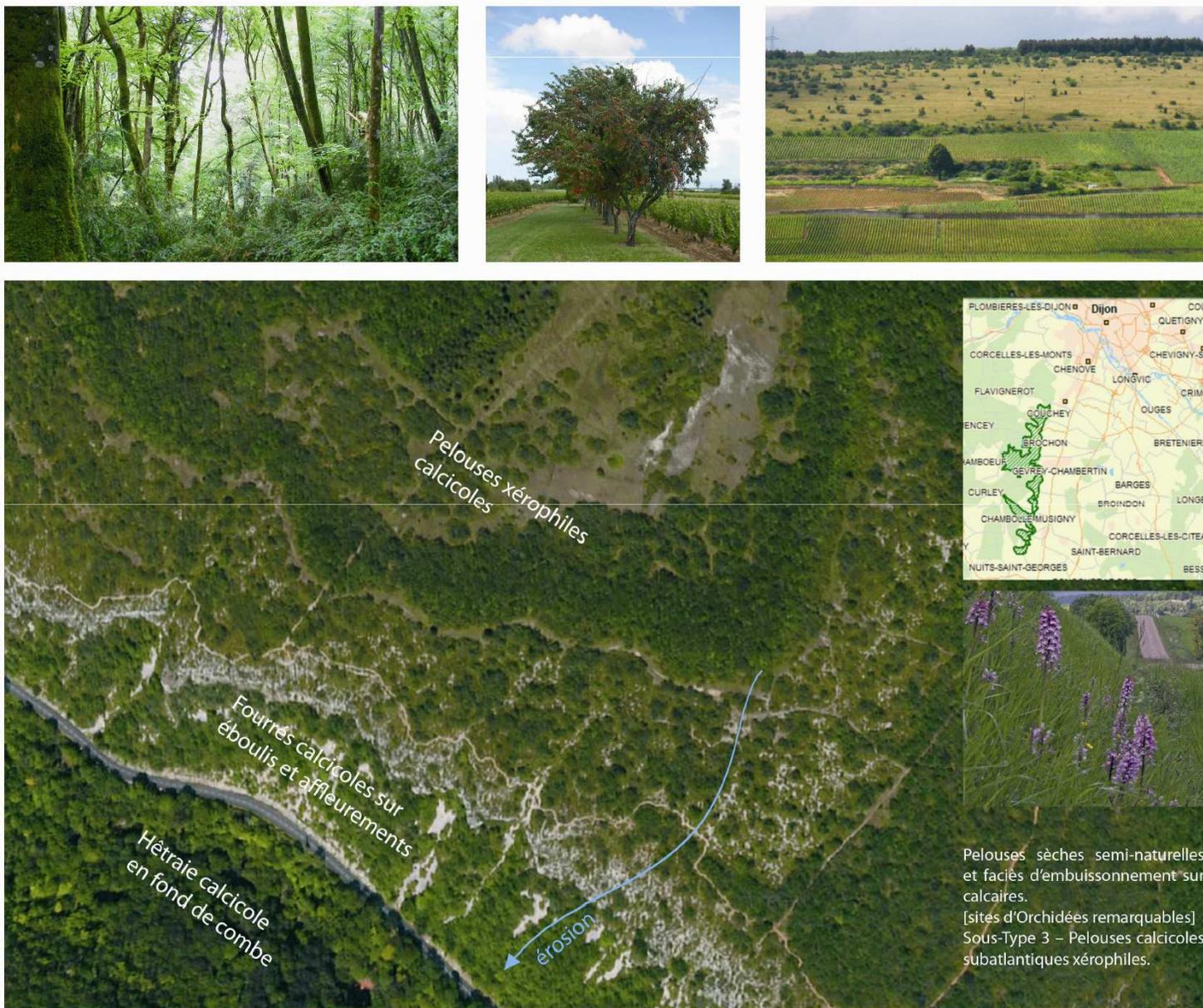
Les ressources énergétique passives locales (solaire, bois-énergie, géothermie...) seront utilisées et l'enveloppe des bâtiments pensée pour leur assurer isolation et inertie. Chaque bâtiment répondra au moins aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) et se donnera pour objectif l'énergie positive.

Eco-construction : L'utilisation de ressources et de modes constructifs locaux, associés à des solutions constructives préfabriquées, dans une logique de filière courte, pourra assurer une bonne maîtrise des coûts de construction.

La mise en place d'un tel projet est également l'occasion de créer ou redynamiser des filières locales, par exemple de matériaux.

Stratégie des conservations et démolitions : La plupart des bâtiments présents sur le site seront conservés et feront l'objet de réhabilitations exemplaires. L'un des bâtiments sera déconstruit, les matériaux issus de cette déconstruction seront utilisés sur site dans une logique de recyclage.

Les arbres présents seront pour la plupart conservés et valorisés.



Paysage et biodiversité

Le projet de paysage de l'écoquartier Heudelet 26 s'appuie sur une analyse fine de l'écologie actuelle du site.

Ce dernier est marqué par la présence de remblais pauvres. Ce sol peut être enrichi sans engrais ni arrosage pour aboutir à des écosystèmes proches des formations naturelles patrimoniales du Dijonnais.

Le principe du projet repose donc sur la mutation de cette « friche » vers les prairies sèches de coteaux, fourrés à buis et futaies de hêtres tels qu'on peut les observer sur le rebord des plateaux et les reliefs de l'arrière côte.

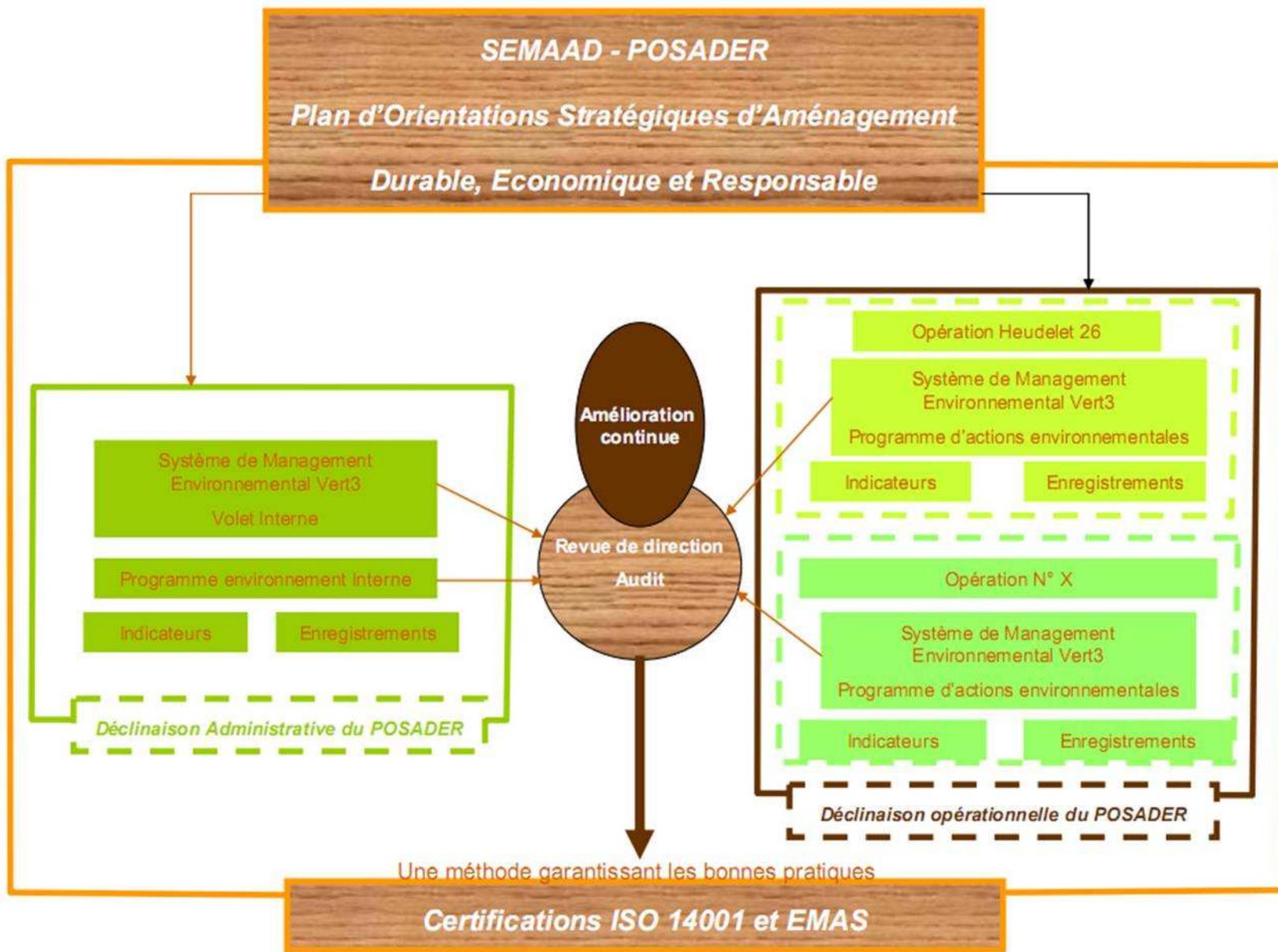
L'emploi d'une végétation locale assure une pérennité et un entretien minimal des espaces publics créés. L'ensemble constituera un écoquartier au plus proche de la nature environnante.

La gestion des espaces est raisonnée, différenciée et collective. Elle se tourne vers l'autonomie et l'économie. Les dispositifs sociaux sont innovants : projet des prés communaux (vergers collectifs), de potagers citoyens, concertation avec la population et outils de prise de conscience dans l'invention d'un mode de vie durable.

Au cœur d'un écrin végétal structurant, l'écoquartier Heudelet 26 deviendra un modèle de convivialité et d'écologie au quotidien qui constituera l'essence même du lieu.

Le projet renforcera la biodiversité par:

- Un travail fin d'enrichissement des sols en place sans apporter de terre.
- La présence d'une faune « utile », comme la chauve-souris, grâce à la forêt du Grand Dijon.
- La plantation d'une véritable forêt urbaine génératrice de nombreux écosystèmes.
- Une gestion raisonnée et minimale des espaces publics par l'introduction de pelouses calcaires autogérées.
- L'utilisation d'une végétation locale adaptée à la nature du sol existant.
- La création de vergers en partage (les prés communaux) composés d'essences locales (pêches de vignes, griottes...).



Management environnemental

La SEMAAD s'est doté d'un **Plan d'Orientations Stratégiques d'Aménagement Durable, Economique et Responsable - POSADER** - définissant les grands principes guides de son action. Un **Système de Management Environnemental** baptisé Vert³ constitue l'outil permettant la définition des actions environnementales.

La SEMAAD a entrepris deux démarches de certification :

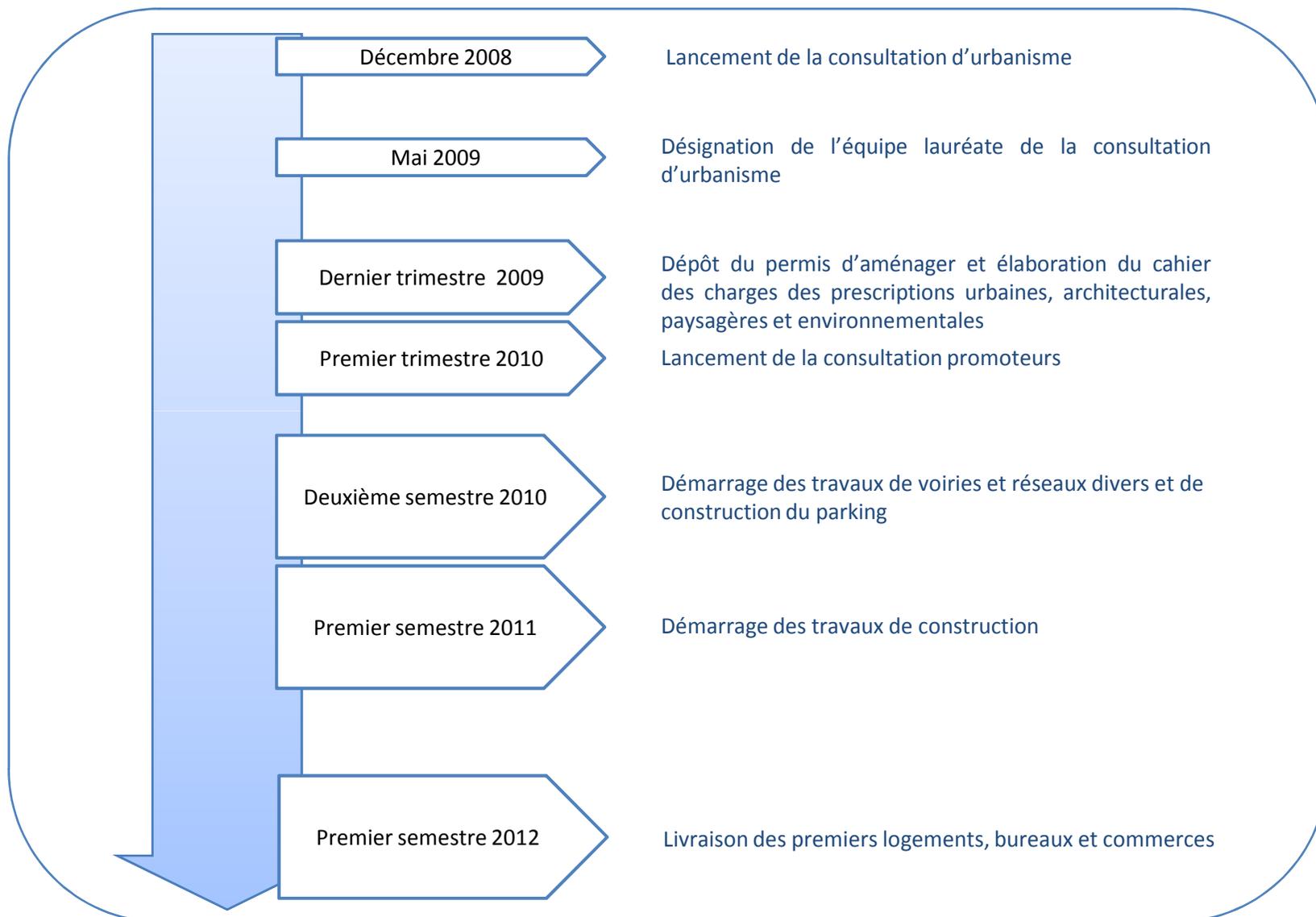
- La certification ISO 14001, norme internationale garantissant le respect des critères environnementaux des opérations.
- La certification EMAS (Eco Management and Audit Scheme), également appelé Eco-Audit, norme européenne prenant en compte les aspects liés aux achats, aux pratiques des sous-traitants et fournisseurs, aux activités de transports, aux produits et à leurs impacts sur la biodiversité.

Les bâtiments construits seront tous soumis au respect minimal de la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) et contrôlés par l'organisme de certification CERQUAL.

Le projet d'écoquartier Heudelet 26 est d'ores et déjà primé par le Conseil régional de Bourgogne qui l'a retenu au titre de son appel à projet « **bâtiments à basse et très basse consommation d'énergie, bâtiments à énergie positive** » et devrait être le seul quartier de Bourgogne dans ce cas.

La SEMAAD a présenté et présentera la candidature du projet d'écoquartier Heudelet 26 à plusieurs appels à projet, français et européens, comme celui lancé par le **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – MEEDDAT**.

Planning prévisionnel d'aménagement



Dispositif

L'équipe lauréate de la consultation s'est vue confier une mission de maîtrise d'œuvre urbaine qui conduira le projet de ses phases conceptuelles à ses phases opérationnelles. A travers différentes étapes et jusqu'aux dernières opérations bâties, l'équipe sera, de concert avec la SEMAAD, garante de la cohérence et de la qualité architecturale et urbaine de l'écoquartier Heudelet 26.

Diagnostics : Etat des lieux, voir, écouter, comprendre, diagnostiquer

Le projet se situe dans un contexte urbain riche, dont les potentialités sont à exploiter. Le diagnostic urbain, environnemental et paysager qui complétera l'esquisse, devra permettre d'en révéler les richesses. Les éléments d'analyse déjà menés dans l'élaboration de la consultation seront précisés et enrichis.

Elaboration du projet d'aménagement et évaluation prévisionnelle des coûts d'aménagement

Un travail de «suture» permettant de raccorder le projet à son environnement tout en s'appuyant sur les forces en présence sera mené afin d'aboutir à des propositions précises, ouvrant sur les phases opérationnelles. L'esquisse du concours et les options retenues seront précisées.

Assistance à l'élaboration du permis d'aménager : cette mission, charnière dans le processus de maîtrise d'œuvre urbaine, revêt un caractère stratégique. A ce stade, la présence et le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, en tant que « gardienne » du projet, seront concentrés sur la traduction opérationnelle du projet et dans le respect de son identité.

Cahiers de prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales : les cahiers de prescriptions seront organisés de façon arborescente, en partant du général pour aller au particulier. Ainsi, un premier volet s'attachera à exprimer l'émergence d'une identité forte de quartier durable : panorama des « ambiances urbaines » par sous-ensemble, matériaux, végétaux, ambiances nocturnes, dimension environnementale du projet. Ce travail sera complété par des fiches propres à chaque opération, afin que chaque intervenant dispose d'une vision globale du projet, du micro au macro.

Consultation des promoteurs, constructeurs et bailleurs

Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour l'analyse des candidatures promoteurs-architectes et examen / suivi des permis de construire. Ces deux missions d'assistance seront menées avec l'objectif de préserver l'intégrité du projet, de défendre ses objectifs et sa cohérence générale et de veiller à la qualité architecturale et durable de chaque opération.

La sélection du lauréat

La désignation de l'équipe lauréate d'architecte/urbaniste/paysagiste de l'écoquartier Heudelet 26 a donné lieu à une consultation nationale qui s'est déroulée en deux temps.

S'appuyant sur un cahier des charges précisant les attendus programmatiques et sur le Programme d'Actions Environnementales de l'écoquartier définissant au travers de 83 cibles et actions d'intervention les objectifs urbains, sociaux, architecturaux, énergétiques et environnementaux poursuivis, une quarantaine d'équipes ont, dans le cadre de la première phase de consultation, fait acte de candidature.

Une analyse a permis de présélectionner 18 candidatures sur la base des références présentées et/ou des aptitudes démontrées pour la réalisation du projet ainsi que de la motivation et de l'intérêt porté par les candidats à l'écoquartier HEUDELET 26. La sélection finale a résulté d'un processus de dépouillement qui a conduit à retenir 7 candidats.

Parmi ces 7 candidats, 5 ont remis, dans le cadre de la deuxième phase, une esquisse de projet d'aménagement et une esquisse de bâtiment représentatif de la « ligne urbaine » du quartier. Ils ont ensuite été invités à défendre leurs projets et motiver leurs choix urbains et architecturaux au cours d'une audition.

A l'issue du classement qui a suivi, l'offre du groupement constitué par STUDIOMUSTARD Architecture et Urbanisme, EXP Architectes, SEMPERVIRENS Paysagistes et EVEN Conseil a été retenue.

Groupement lauréat

6 rue Pasteur – 21000 DIJON - Tél : 03.80.3000.13
contact@studiomustard.com

STUDIOMUSTARD

architecture / urbanisme / design

MANDATAIRE DE L'OPERATION



STUDIOMUSTARD ARCHITECTURE est une jeune agence créée en 2007, à Dijon. Véronique Flurer, 33 ans et Guillaume Bouteille, 37 ans, unissent leurs compétences et leurs expériences, acquises en collaboration avec d'autres agences d'architecture et d'urbanisme à Paris et Dijon, pour créer cette « plate-forme » de travail. Ces expériences et cette complémentarité ont forgé une démarche architecturale et environnementale élargie, une sensibilité accrue aux architectures simples, justes, à l'écoute des cultures et des contextes locaux. Les projets de l'agence se caractérisent par une attention spécifique au « génie du lieu ». Leur singularité réside dans une analyse stratégique d'une situation, aboutissant à une réponse sensible et puissante, loin de toute idéologie formelle.

PROJETS EN COURS :

- > Construction d'un éco-gîte / Ruffey (21). Projet lauréat de l'appel à projet bâtiment innovant Conseil régional. Opération BBC. Etudes en cours / livraison prévue 2010.
- > Réhabilitation BBC d'une maison de village en logements sociaux. St Martin du Mont (21). Etudes en cours / livraison prévue 09/2010
- > Construction d'une pharmacie et centre de soins dans un centre de détention. Direction des services pénitentiaires. Etudes en cours / livraison prévue 03/2010.
- > Extension et aménagement des bureaux d'Eurogerm SA, St Apollinaire (21). 03/2009.
- > Aménagement du Bistrot Quentin. Les Halles, Dijon. 12/2008
- > Scénographie de l'exposition « Ecologique Cité », ADB. Esterno / Dijon, 12/2008
- > Requalification d'une voie urbaine surélevée à Rome en espace piéton. La Sopraelevata, nouvel axe de développement du Sud-Est romain. Faisabilité.
- > Quartier de l'Amphithéâtre, ZAC durable de 20 hectares à Metz. Mission de maîtrise d'œuvre urbaine, Maxime Vicens, Véronique Flurer pour l'Agence Nicolas Michelin.

EXP architectes

23, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris T : +33 (0)1 42 38 04 04 F : +33 (0)1 53 38 95 01 www.exp-architectes.com



Antoine Chassagnol

EXP architectes est une agence créée début 2008 par Antoine Chassagnol, 33 ans, Nicolas Moskwa, 38 ans et Maxime Vicens, 35 ans, architectes et urbanistes associés. Après des parcours en agence et en libéral, les savoirs et les expériences de chacun sont aujourd'hui fédérés au sein d'une structure à la fois cohérente et plurielle.

Le travail d'EXP architectes s'articule autour des problématiques architecturales, urbaines et territoriales, notamment dans le cadre d'une réflexion globale sur la ville, le logement collectif, la rénovation urbaine, l'espace péri urbain, les logiques de déplacement et le développement durable. EXP architectes bénéficie d'une solide expérience en maîtrise d'œuvre, architecture et espaces publics, établie sur des situations complexes et des sites d'exception.



Nicolas Moskwa

Projets en cours :

- Réaménagement d'un plateau de bureaux sur le site Eurotechnologies à Lille, 59 / *Maitrise d'ouvrage : Awak'it.*
- Coordination architecturale et réalisation des espaces publics et d'un jardin, ZAC Porte de Gentilly, 94 / *Maitrise d'ouvrage : SEM Paris-Seine.*
- Construction de 20 logements THPE, ZAC Saint-Denis Confluence, 93 / *Maitrise d'ouvrage : Groupe Brémond.*
- AMO dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du Chaperon Vert : réalisation des cahiers de recommandations, accompagnement du PRU / *Maitrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.*



Maxime Vicens

Réalisations, études et concours récents :

- Scénographie pour l'exposition Vauban, Musée de l'Hospice Comtesse à Lille / *Maitrise d'ouvrage : ADN.*
- Concours international d'urbanisme, Le Locle - La Chaux-de-Fonds / *Maitrise d'ouvrage : Réseau Urbain Neuchâtelois. Projet primé.*
- Concours pour la conception d'un habitat nomade auto-constructible et autosuffisant / *Maitrise d'ouvrage : Institut d'Architecture avancé de Catalogne, Espagne (IAAC). Projet finaliste.*

SEMPERVIRENS Paysagistes Urbanistes45, rue Lepic 75018 Paris T : +33 (0)1 42 57 43 93 www.sempervirens.fr

Frédéric Charles Aillet

Sempervirens a été créé sous l'impulsion de Frédéric-Charles AILLET, 33 ans, avec Raphaël FAVORY, 29 ans, et Pierre SARRIEN, 30 ans. Dès 2006, à la sortie de l'école, ils s'associent pour collaborer à différents projets. Cette initiative porte très vite ses fruits car ils remportent dès la première année le concours des jardins de l'ambassade de France à Tokyo. Ce projet s'est concrétisé par la création de SEMPERVIRENS en 2008.

Sempervirens développe des aménagements paysagers économes en moyens, hyper-contextuels, utilisant une majorité de plantes indigènes. Cette volonté projectuelle botanique dégage des ambiances à chaque fois particulières puisque spécifiques du site, adaptées à la géologie, la pédologie, la micro-climatologie...

Cette démarche a pour but de préserver la biodiversité patrimoniale, de reconstituer des écosystèmes dégradés à l'opposé des plantations « standardisées ».

La forme des aménagements peut au contraire être très architecturée, en dialogue avec le bâti, et entretenant un rapport particulier avec l'écosystème naturel.

Du jardin privé au grand territoire, en France comme à l'étranger, notre démarche est la même : écouter, expérimenter et innover.



Pierre Sarrien

Projets en cours :

- Colonnes Prismatiques, jardins de l'ambassade de France au Japon, Tokyo, mur végétal sculptural, certification environnementale japonaise CASBEE. Constructeur: Takenaka. Avec l'agence ADPi architectes ingénieurs (Mandataire), livraison octobre 2009.

- Jardins de l'ambassade de l'Union Européenne au Japon. Concours, basic design, PRO DCE, certification environnementale japonaise CASBEE, Maitrise d'ouvrage Commission Européenne, Constructeur Taïsei corporation. Avec l'agence ADPi architectes ingénieurs (Mandataire).

- Parc Cyclogique de la Caisse d'Allocation Familiale des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc, 2 hectares. Maitrise d'ouvrage CAF 22. Avec l'Agence Nicolas Michelin & Associés (Mandataire).

- Jardin Submersible, Tours ZAC des deux Lions, 1 hectare. Maîtrise d'ouvrage: ING real Estate, avec l'agence Nicolas Michelin & Associés (Mandataire).

- ZAC de la porte de Gentilly, maîtrise d'œuvre de deux jardins publics square de 1000 m², mission complète, SEM PARISEINE avec l'agence EXP Architectes (Mandataire).



Raphaël Favory

EVEN CONSEIL**EVALUATION ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE****PHILOSOPHIE**

Parce que désormais toute démarche d'aménagement du territoire est d'exigence durable, par nécessité réglementaire ou démocratique.

EVEN Conseil propose de considérer :

L'environnement et la paysage comme valeur ...

Il est acquis que les écosystèmes sont des sommes d'équilibres fragiles et interdépendants qui pourtant fondent les valeurs économiques et sociales des territoires. Ainsi, parce qu'**EVEN Conseil** est convaincue que pour agir localement il faut aborder les projets globalement, elle évalue chaque action sur le territoire au prisme de ses effets de toute nature.

L'environnement et le paysage comme projet ...

C'est au cœur de projets de territoire et auprès des élus et décideurs de l'aménagement qu'**EVEN Conseil** intervient pour définir les conditions de mise en œuvre de projets pérennes afin de minimiser les impacts, garantir l'insertion et définir les modalités de gestion future.

SOCIETE

EVEN Conseil, filiale de CITADIA Conseil, est une société de conseil en performance environnementale des projets d'aménagement et d'urbanisme, notamment dans le cadre des démarches d'Approche Environnementale de l'Urbanisme® en appui aux donneurs d'ordre désireux de s'engager sur le chemin de l'excellence environnementale et du développement durable.

GERANCE

Gaëlle GAUBE (Angers)

Diplômée de l'Institut National d'Horticulture et du Paysage d'Angers

Spécialité Paysage, Aménagement du territoire et Politiques Environnementales

Anne-Cécile CLERC (Ollioules)

Diplômée de l'Institut National d'Horticulture et du Paysage d'Angers

Spécialité Spécialité Ingénierie des Territoires

Siège social : 3 rue Fleming - 49066 Angers cedex 1 - tel/fax : 02 41 73 20 76

Agence Sud Est : 110 impasse des peupliers - 83190 Ollioules - tel : 04 94 18 55 65 www.even-conseil.com



STUDIO/ACTARD Architecture / EXP Architecture / SEMPRE/RENIS Développement - Dares C Thomas